

Dossier de candidature

PRIX DES METIERS D'ART 2023

Métiers de la création

L'année 2023 est consacrée aux métiers de la création.

Le dossier est à renvoyer, avant le 13 octobre, au référent Métiers d'Art de votre Chambre de métiers et de l'artisanat Centre-Val de Loire présente sur l'ensemble du territoire régional.

Nom et Prénom du candidat

Département

Métier

I. FICHE D'IDENTITE DU CANDIDAT

Mentions obligatoires

Identité

Nom :

Prénom :

Adresse :

CP/Ville :

Date de naissance : (jj/mm/aaaa)

Métier :

SIRET :

Code APE :

Coordonnées

Téléphone :

Courriel :

Site Internet :



Autres réseaux sociaux :

Formation

Formation initiale :

 **métiers d'art**

Autres parcours

Formation continue :

↳ métiers d'art

Autres parcours

Vous êtes dirigeant de votre propre entreprise

Décrivez votre parcours professionnel :

Votre entreprise

Date de création de l'entreprise :

Activité de l'entreprise :

Statut juridique : (cochez votre statut)

- artisan
- profession libérale
- artiste
- relevant de la Mutuelle sociale agricole
- autre

Effectif

Nombre d'employés	
Nombre d'apprentis	
Autres (stagiaire, ...)	

Votre clientèle (en pourcentage)

Commandes publiques	%
Entreprises	%
Particuliers	%
Chiffre d'affaires à l'export	%

Innovations (techniques, matériaux.)

Publications, conférences, etc. :

Numérique (internet, réseaux sociaux) :

Equipement (local professionnel, matériel...) :

Distinctions et récompenses :

Présentez votre motivation en quelques lignes (1000 signes max.) :

Activités, réalisations et projets

Projets

Création d'emploi :

Développement d'une nouvelle activité :

Investissements (équipements, immobilier d'entreprise) :

Salons :

Autre :

Développement commercial

E-commerce :

Participation à des salons ou expositions :

Expériences à l'international-export :

II. L'OEUVRE PRÉSENTÉE (photos de la création, de la fabrication et de l'atelier obligatoires (cf. les étapes de réalisation))

Titre :

Date de réalisation :

Description :

€

Valeur d'assurance :

Les étapes de réalisation

Cette partie doit être personnalisée, illustrée et doit aborder les points suivants :

La naissance du projet, les professionnels ayant participé au projet, les matériaux utilisés, les techniques et savoir-faire, les difficultés rencontrées...

Chaque étape importante doit être illustrée et argumentée depuis le début jusqu'à la réalisation finale.

NB : les photos sont obligatoires ! N'oubliez pas de présenter aussi votre atelier en photos.

Ces éléments devront être transmis dans un document annexe au dossier de candidature.